

Publié le 27 septembre 2013

## Grégory Giavarina : « Les territoires sont un terrain d'expérimentation privilégié pour l'économie circulaire »

Grégory Giavarina, délégué général de l'Institut de l'économie circulaire, fait le point sur un mode de développement innovant dans lequel les déchets redeviennent des matières premières. Créé en février 2013, l'association a comme objectif de fédérer l'ensemble des acteurs concernés et d'assurer la promotion de ce type d'économie en France et en Europe.



### Servir le Public : Qu'est-ce qu'on entend par économie circulaire ?

**Grégory Giavarina** : L'économie circulaire a pour objectif ultime de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaires et politiques publiques innovants. Il s'agit par exemple de rallonger les flux de matière (réemploi, recyclage) et de produits (écoconception sans toxique ni obsolescence programmée, réparation, réutilisation puis recyclage) tout au long de la vie du produit ou service. Ce modèle repose sur la création de boucles de valeurs positives à chaque utilisation ou réutilisation de la matière ou du produit avant destruction finale. Il met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, production et de consommation, le prolongement de la durée d'usage des produits, l'usage plutôt que la possession de bien, la réutilisation et le recyclage des composants.

### Servir le Public : L'enjeu est important ?

**Grégory Giavarina** : La gestion des déchets ne peut plus se réduire à une conséquence du modèle de production actuel. L'optimisation de l'utilisation des ressources par une écoconception pensée en amont transforme la gestion des déchets en une simple étape de la boucle matière.

## Servir le Public : Les collectivités ont un rôle à jouer, notamment par le biais des Entreprises publiques locales (Epl) ?

**Grégory Giavarina** : L'économie circulaire invite à une coopération entre les acteurs sur les territoires, qu'elle contribue à redynamiser par un développement économique local. Les collectivités et les Entreprises publiques locales ont donc un rôle important à jouer. D'une logique de concurrence non territorialisée, l'économie circulaire invite à passer à une co-construction territoriale, qui soutient le développement économique local et favorise le maintien ou la création d'emplois non délocalisables.

Les territoires sont le terrain d'expérimentation privilégié pour l'économie circulaire. Fondée sur l'expérimentation, l'intelligence collective et l'entrepreneuriat, elle permet en effet de construire collectivement des équilibres durables et inventer des solutions plurielles, adaptées aux ressources et aux besoins locaux. Les Epl, dans ce contexte, sont de véritables opérateurs des politiques publiques et jouent un rôle structurant pour les filières.

## Servir le Public : Un exemple d'expérience en cours par une Epl ?

**Grégory Giavarina** : Ils sont nombreux. L'économie circulaire touchant tous les secteurs d'activités. Prenons par exemple le cas de la [Semedi](#) qui a permis de mettre en place une économie circulaire dans le traitement des déchets dangereux au Havre. Les déchets produits par la pétrochimie sont retraités par la Sem qui revend la matière secondaire à ces mêmes producteurs.

→ [Institut de l'économie circulaire](#)

Par Marie-Anne RAMAZZINA